

En quoi consiste le rôle du Groupe Accompagn'âge ?



➤ Un doublement de la population âgée de 60 ans et plus prévu sur la période 1999-2020

L'augmentation des personnes âgées de 60 ans et plus s'explique principalement par l'arrivée à l'âge de la retraite des générations issues du baby-boom et par le développement rapide que la commune a connu au cours des années 1960 et 1970.

Entre 2008 et 2020, la population des plus de 85 ans va quasiment doubler. Cela s'explique par l'arrivée à l'âge de la grande dépendance des générations de personnes nées entre les deux guerres mondiales qui sont arrivées sur la commune au cours des années 1960. A partir de 2020, le phénomène devrait s'accélérer sur Mennechy plus qu'ailleurs avec l'arrivée à ces âges avancés des populations arrivées sur la commune au cours des années 1970 (1).

Afin d'améliorer le quotidien des aînés et pour contribuer à rompre la solitude des personnes âgées, le C.C.A.S a mis en place un groupe de bénévoles qui interviennent au domicile des personnes dépendantes et isolées qui souhaitent bénéficier de ces visites. Ce service gratuit est accessible à toute personne de plus de 65 ans. L'objectif est de maintenir des liens sociaux malgré les difficultés liées au vieillissement.

Toute personne âgée souhaitant recevoir la visite d'un membre du Groupe Accompagn'âge peut en faire la demande auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Devenez bénévoles du Groupe Accompagn'âge

➤ Votre contribution représente un maillon indispensable de la chaîne de solidarité et d'échange

En 1990 la population menneçoises de 60 ans et plus représentait 10% de la population, elle est estimée à 23,3% pour 2020.

Actuellement 48% des personnes de 80 ans et plus de la commune vivent seules. En 2020 on estime que se sont les 2/3 d'entre elles qui seront seules à Mennechy.

Pour étoffer le groupe Accompagn'âge, vous pouvez devenir bénévoles afin de recréer des liens et un réseau amical avec des personnes âgées isolées grâce à des visites à domicile (lectures à haute voix, discussions, promenades....)

Pour tout renseignement s'adresser au C.C.A.S. Les bureaux d'accueil du CCAS sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Centre Communal d'Action Sociale

Avenue de la Jeannotte (face à la pharmacie)

BP 41

91542 MENNECHY Cedex

Téléphone : 01 69 90 61 90

Fax : 01 69 90 75 95